

**Mot d'Ouverture de Son Excellence Mme Julia Dolly JOINER,  
Commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine à la  
Réunion des Ministres la Fonction Publique de la Région de  
l'Afrique centrale  
Nairobi, Kenya – 11 Mai 2011**

Excellence Monsieur Dalmas Otieno Anyango, Ministre d'État chargé de la Fonction Publique de la République du Kenya et Président de la Sixième Conférence des Ministres africains de la Fonction publique

Excellences Madame et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des États membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale

Mesdames et Messieurs les Experts des États membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale

Permettez-moi d'abord de joindre ma voix à celle de Monsieur le Ministre Dalmas Otieno Anyango pour vous souhaiter à mon tour la bienvenue à cette réunion. Je tiens à exprimer ma profonde et sincère gratitude ainsi que celle de la délégation qui m'accompagne pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui nous ont été accordés par le Gouvernement et le peuple de la République du

Kenya. Nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance pour les conditions de travail favorables mises à notre disposition et à celle de toutes les délégations des États membres.

En ouvrant cette toute première réunion des Ministres de la Fonction publique de l'Afrique centrale, j'aimerais exprimer mes vifs remerciements aux Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale qui ont bien voulu répondre à l'invitation conjointe de la Commission de l'Union africaine et du Président de la 6<sup>ème</sup> Conférence des Ministres africains de la Fonction publique. J'aimerais aussi remercier le Secrétariat Général de la CEEAC qui n'a ménagé aucun effort pour mobiliser les Etats membres de la région de l'Afrique centrale en vue de leur participation à la 7<sup>ème</sup> Conférence, en marge de laquelle se tient notre réunion de ce jour.

Avant de commencer nos travaux, permettez-moi de vous inviter à observer une minute de silence en mémoire d'une grande figure politique de la région d'Afrique centrale : le Général Abdel Kader Wadal KAMOUNGUE de la République du Tchad. Nous savons le rôle que cet homme a joué non seulement dans la vie politique de son pays, mais aussi dans celle de la sous-région. Je saisis cette occasion pour présenter mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République du Tchad.

Au regard de votre importante participation à cette réunion, je constate que nous avons finalement atteint un des objectifs du Bureau de la 6e Conférence à savoir ramener les États membres de la Communauté Economique de l'Afrique centrale à bord du bateau de la Conférence des Ministres africains de la Fonction publique. Et je ne peux cacher ma satisfaction parce que nous sommes enfin réunis dans notre volonté commune de travailler au renforcement de la capacité de l'Etat en vue de l'intégration continentale et d'un avenir meilleur des divers peuples de notre cher continent. Votre participation aux travaux de cette 7<sup>ème</sup> session témoigne clairement votre engagement à l'égard de cet important programme de l'Union africaine.

Excellences, Madame et Messieurs les Ministres

Comme vous le savez sans doute déjà, la Commission de l'Union africaine a organisé du 18 au 20 Mars 2011, à Libreville, au Gabon, une réunion de popularisation du Programme continental de Service public et de l'Administration. Outre les Secrétariats de la CEEAC et de la Conférence, cette réunion avait connu la participation des États d'Afrique centrale ci-après: Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Tchad, République démocratique du Congo et Sao Tomé & Principe. L'objectif de cette rencontre était non seulement de vulgariser la Charte, mais aussi d'engager les

consultations relatives à l'implication des Etats de l'Afrique centrale au processus de la Conférence.

Il est à noter que l'une des recommandations de la réunion de Libreville était l'organisation d'une réunion ministérielle de l'Afrique centrale au cours de notre 7<sup>ème</sup> session ordinaire à Nairobi, au Kenya, pour discuter ouvertement et en profondeur des questions relatives à la participation des États membres de l'Afrique centrale au processus entamé par vos pairs des autres régions. Au cours de cette réunion, nous considérerons tour à tour le rapport de vos experts qui sont à pied d'œuvre depuis ce matin et aurons des consultations sur la représentation de votre région au sein du Bureau de la 7<sup>ème</sup> Conférence des Ministres africains de la Fonction publique.

Excellences Madame et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs

La Conférence des Ministres africains de la Fonction publique est un programme de l'Union africaine. Vous vous souviendrez que ce processus a commencé au milieu des années 90 en dehors du cadre de l'Union africaine. Il n'est devenu un programme de l'Union africaine qu'après sa 5<sup>ème</sup> Conférence tenue à Addis-Abeba, en Décembre 2005, suite à une demande faite par les Ministres de la Fonction publique eux-mêmes en mai 2003 à Stellenbosch, en

Afrique du Sud, à l'occasion de leur 4<sup>ème</sup> Conférence. Sous les auspices de l'Union africaine, ce programme a évolué et posé d'importants jalons pour la construction d'Etats capables de générer le développement à travers le continent et pour l'intégration africaine dans le domaine de la fonction publique et de l'administration. Ces deux jalons sont la Stratégie à long terme sur la Gouvernance africaine et le Programme de l'Administration publique adoptée par les Ministres de la Fonction publique en Octobre 2008 à Sandton, Johannesburg, en Afrique du Sud, et la Charte africaine sur les Valeurs et Principes du Service public et de l'Administration adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, en janvier 2011. Avec ces deux outils importants, ce Programme constitue aujourd'hui l'un des plus importants programmes de gouvernance de l'Union africaine. Je crois qu'il est dans l'intérêt de vos pays respectifs de ne pas s'exclure des avantages qui pourraient provenir de la mise en œuvre collective de ces deux outils.

Excellences Madame et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs

Vos Etats sont membres de l'Union africaine et jouent un rôle important dans la détermination du présent et de l'avenir du continent africain à travers les processus décisionnels de l'organisation continentale auxquels ils participent. À cet égard,

j'aimerais mettre en lumière quelques-unes des décisions de l'Union africaine dans le domaine de la Fonction publique et de l'Administration. À ma connaissance, la première décision de l'Union africaine sur la Fonction publique et l'Administration a été adoptée par le Conseil exécutif en janvier 2006 à Khartoum, au Soudan, au lendemain de la 5e Conférence des Ministres africains de la Fonction publique tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, en décembre 2005. Dans cette décision EX.CL/Dec.243 (VIII), les États membres étaient invités à assurer la bonne mise en œuvre de la Déclaration d'Addis-Abeba. Juste pour en signaler quelques éléments, j'aimerais rappeler que dans cette déclaration, la Commission de l'Union africaine était invitée à encourager la participation des institutions nationales et régionales aux activités de la Conférence et à soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à l'efficacité du secteur public. Cette déclaration est évoquée ici pour mettre en évidence la responsabilité collective de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales et des États membres à l'égard du Programme de la Fonction publique et d'Administration de l'Union africaine qui y est indirectement soulignée.

L'organisation de la réunion de ce jour est déjà l'expression de cette responsabilité collective. Pour insister sur cette responsabilité, j'aimerais vous référer à quelques autres décisions des organes de l'Union africaine. Dans sa décision EX.CL/Dec 490 (XV) Rev.1 adoptée le 1er juillet 2009 à Syrte, en Libye, le Conseil exécutif

s'est, entre autres, félicité de "*l'adoption du projet de charte sur les valeurs et principes du service public et de l'administration et de la stratégie à long terme*" , a encouragé les Etats membres "*à se joindre à la commémoration de la Journée africaine du service public le 23 Juin de chaque année*", et a demandé à "*la Commission de travailler avec les Ministres et les organisations partenaires sur la mise en œuvre de la Stratégie à long terme sur la Gouvernance en Afrique et le Programme d'Administration publique* ".

Dans sa décision EX.CL/Dec. 561 (XVII), adoptée en juillet 2010 à Kampala, en Ouganda, le Conseil exécutif de l'Union africaine appelle les États membres à s'engager à la mise en œuvre de cette Stratégie à long terme en vue du développement durable du continent, et demande à la Commission de «*jouer un rôle plus rôle dynamique en soutenant, renforçant et coordonnant les efforts nationaux qui ont jusque-là façonné le programme continental de service public et d'administration*». C'est-à-dire que les États membres ont la responsabilité de mettre en œuvre la stratégie ci-dessus avec la Commission. Notre rencontre est donc une bonne occasion de nous rappeler mutuellement nos responsabilités respectives et collectives.

Excellences Madame et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs

Votre participation au processus de la Conférence des Ministres africains de la Fonction publique démontrerait l'engagement de vos pays respectifs par rapport à l'intégration continentale. Elle devrait démontrer également votre engagement en faveur des valeurs partagées de l'Union africaine et de la lutte collective de ses États membres pour le développement durable de l'Afrique dont l'établissement d'États capables de développement dans chacun de nos pays reste une condition. Aujourd'hui, tous vos États sont impliqués dans les processus d'intégration régionale et continentale visant à créer un espace de paix, de sécurité et de prospérité pour toutes les populations dans votre région. J'aimerais vous inviter à garder à l'esprit que la prospérité et la paix resteront de simples rêves tant que des institutions publiques capables de fournir effectivement et efficacement des services de haute qualité pour répondre aux besoins fondamentaux et vitaux ainsi qu'aux aspirations légitimes du peuple n'auront pas été établis. Alors que nous nous réunissons ici, n'oublions pas que nous avons besoin de renouveler notre engagement en faveur de cette noble cause. Je souhaite donc que la région de l'Afrique centrale se joigne désormais aux États membres de toutes les autres régions de l'Union africaine pour poursuivre avec elle le grand voyage collectif vers une autre Afrique, une Afrique assurément meilleur.

Excellences Madame et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs

En guise de conclusion, permettez-moi de vous réitérer mes plus sincères remerciements pour votre participation à cette réunion. Votre réponse à notre invitation restera pour nous le témoignage de votre volonté de participer et de jouer pleinement votre rôle au sein de la grande famille du Service public et de l'Administration. Nous connaissons tous la valeur de la riche tradition du service public et de l'administration développée dans vos pays respectifs au cours des 50 premières années de votre expérience de construction d'État. Osez la partager avec d'autres et saisissez l'occasion de nos différents forums pour échanger avec d'autres sur votre expérience. Rejoignez-nous dans la tâche d'élaboration collective d'une vision africaine du service public et de l'administration dont notre continent a tant besoin pour adéquatement relever les nouveaux défis de son développement, et pour apporter la contribution spéciale du continent africain à la gestion du secteur public dans le monde. Je suis convaincu qu'une grande partie de ce que nous discuterons et retiendrons ici contribuera à l'amélioration du Programme de la Conférence des Ministres africains de la Fonction publique ainsi que de l'ensemble du Programme de Gouvernance de l'Union africaine.

Je vous remercie de votre attention.